

**241**      **P**  **NP**       **DM565**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

## **Projet Rabaska**

Mémoire présenté par

**La Jeune chambre de commerce de Québec**

aux audiences du BAPE

Le 25 janvier 2007

## PROJET RABASKA

### Présentation

La Jeune chambre de commerce de Québec regroupe plus de 500 membres âgés de 20 à 40 ans. Elle inclut le territoire de Lévis depuis 19 ans. Organisme sans but lucratif, elle a pour mission de favoriser le développement général des jeunes gens d'affaire en leur offrant de la formation, en facilitant le réseautage, en les représentant et en défendant leurs intérêts dans les dossiers de nature politique, économique et sociale. À cette fin la Jeune chambre compte sur un conseil d'administration composée de 14 personnes issues de la jeune communauté d'affaires de la région et sur une équipe permanente de trois personnes.

### Notre intérêt

Dans le cadre des audiences du BAPE, la Jeune chambre de commerce de Québec tient à faire valoir l'importance du projet **Rabaska** comme outil de création de la richesse pour toute la région et comme élément visant à freiner l'exode des jeunes. Actuellement, le seuil migratoire pour les 24-35 ans est négatif sur le territoire concerné. Le projet **Rabaska** a selon nous un pouvoir de rétention et de séduction incontestable pour contrer ce phénomène.

L'impact du projet **Rabaska** sur la vie de toute la communauté est très important. Les taxes municipales et scolaires perçues grâce à l'implantation du port méthanier sont estimées à un plus de 8 millions \$ au municipal et de 1 million \$ aux commissions scolaires. Ceci aura un impact indéniable sur la qualité et la quantité des services offerts aux citoyens. Cet apport pourra aussi de favoriser le gel des taxes, voire même une baisse éventuelle. Dans un contexte où le taux d'occupation est à son plus élevé, une telle incidence sur le taux de taxation ne peut que stimuler le nombre de mises en chantier résidentielles, ce qui aurait un effet de rétention certain chez les jeunes familles.

---

Le gaz naturel liquéfié qu'on retrouvera au port méthanier est lié au développement de plusieurs nouvelles technologies, dont la cryogénie. L'implantation du projet **Rabaska** risque donc de susciter considérablement la recherche. Il est déjà question d'ententes possibles avec le Cégep de Lévis-Lauzon et l'Université Laval pour la mise en place d'une école spécialisée dans ce secteur, accompagnée d'une chaire d'études. Tant les jeunes entrepreneurs que les étudiants bénéficieraient ainsi d'un accès privilégié à la connaissance dans un secteur de pointe qui est loin d'être négligeable.

Notre intérêt face au projet est aussi lié à l'importance des investissements consentis. On parle d'investissement de 840 millions \$ pour la phase de construction, d'un budget d'exploitation de 45 millions \$ et de la création de 3 460 emplois directs et indirects. Sans compter les 7 millions \$ qui seraient versés aux entreprises maritimes de la région.

L'importance de diversifier nos sources d'approvisionnement en énergie constitue elle aussi un élément qui nous incite à appuyer ce projet. Actuellement, Hydro-Québec est à lui seul responsable de la plus grande part de notre approvisionnement. Les débats engendrés par la construction de nouveaux barrages ralentissent son expansion. L'arrivée du port méthanier ajouterait une source d'énergie importante à celles déjà offertes et rétablirait un équilibre entre l'utilisation des produits pétroliers, de l'électricité et du gaz naturel. Le fait que nous soyons actuellement situés à la fin du réseau de distribution et que nous n'ayons accès qu'à une seule source d'approvisionnement en gaz naturel (l'Ouest canadien) nous fragilisent en contribuant à maintenir les coûts élevés et en freinant nos efforts de diversification.

### Nos préoccupations

Convenant que les aspects environnementaux sont importants et sont abondamment défendus par les experts en la matière, nous sommes confiants que les audiences auront su démontrer que le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable autant au niveau de l'environnement que de l'aspect social. Bien sûr, la nature même du projet impose l'application de normes de sécurité sévères mais nous sommes persuadés que les promoteurs ont fait les efforts nécessaires dans ce sens.

### Suggestions et commentaires

À ce sujet, nous aurions toutefois une recommandation à faire. Il serait souhaitable que le consortium composé de Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge, dont l'expertise cumulée nous semble appropriée et dont les récents efforts de transparence et d'ajustement vont dans la bonne direction, mettent encore davantage l'emphase sur l'information. La population a besoin de connaître l'ensemble des éléments du dossier et les promoteurs gagneraient selon nous à être moins « discrets ».

### Notre position

La grande région de Québec manque de projets d'envergure. Pourtant, les conditions économiques sont actuellement très favorables à la réalisation de tels projets. Selon nous, ne pas saisir cette occasion pourrait nuire à notre crédibilité, voire même à la réalisation d'autres grands projets. La Jeune chambre de commerce de Québec appuie donc l'implantation du port méthanier à Lévis.